

Vivre avec une épilepsie pharmacorésistante...

- Pour faire appel à la solidarité légale, obtenir des adaptations de ses conditions de vie, d'enseignement, de travail, la personne handicapée doit remplir un dossier MDPH *maison départementale des personnes handicapées*
- Votre malade a besoin de vous
 - Pour savoir qu'une aide est possible
 - Pour évaluer ses déficiences
 - Pour formaliser la demande (certificat médical)

Handicap épilepsie :

- crises pas bien contrôlées
- Et/ou traitement mal toléré
- Et/ou trouble(s) associé(s)

Pour bien évaluer, BILAN DU NEURO++

- nature de l'épilepsie,
 - type de crises, nombre, moment de survenue
 - Prodromes? Etat postcritique, fatigabilité
 - Risques (blessure, divagation, état de mal, etc.)
 - troubles associés, impact sur apprentissages
 - traitements et effets secondaires.
- = ce qui impacte vie quotidienne, travail, scolarité, vie sociale et que vous décrivez de votre point de vue de médecin

*Etre empêché de faire à cause du risque
↔ ne pas avoir la capacité de faire*

Aides et prestations

- Reconnaissance travailleur handicapé
- Allocations
- Orientation
 - scolarité adaptée au handicap
 - établissement médico-social
- Prestation de compensation du handicap
 - Aide humaine, transport, aménagement logement, aide technique, etc..
- Assurance vieillesse du parent au foyer
- Carte d'invalidité, carte de stationnement

A chacun selon son besoin

- Selon le projet de vie
- Selon l'âge (enfant, adulte, personne âgée)
- Selon la sévérité de l'épilepsie
- Selon les déficiences associées et leur sévérité
- Selon le cadre fixé par la loi pour la solidarité nationale

